Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Un accord de durabilité pour les rouges des AOC Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages



Inter Rhône, organisme interprofessionnel des appellations de la Vallée du Rhône, a déposé un accord de durabilité pour les vins rouges des appellations Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages, sans dénomination géographique.

À l'occasion de son Assemblée Générale en novembre dernier, Inter Rhône avait voté à l'unanimité le dépôt d'un dossier dans le but de mettre en place un accord de durabilité interprofessionnel pour les vins rouges des appellations Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages. Cette décision répond à un contexte de crise marqué par une baisse notoire de la consommation, une pression accrue sur les prix et des défis majeurs pour la rentabilité des exploitations engagées dans des démarches environnementales.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Cet accord, porté par Inter Rhône, le Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône et l'Union des Maisons de Vins du Rhône (UMVR), devrait permettre aux producteurs des appellations, lorsque cela contribue à des objectifs environnementaux, d'agir collectivement en dérogeant, sous conditions, au droit de la concurrence. Cela garantirait un dispositif commun entre production et négoce. « Il constituera un outil d'appui et de pilotage de la transition, en complément des démarches déjà engagées localement par de nombreux vignerons et collectifs de producteurs », développe Philippe Pellaton, président d'Inter Rhône.

Une étape vers un modèle viticole plus viable

Concrètement, l'accord permettra d'accompagner la transition environnementale des producteurs de rouges certifiés Agriculture Biologique (Bio) et Haute Valeur Environnementale (HVE) des appellations Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages, d'encourager des pratiques durables partagées et mesurables, ainsi que de renforcer la lisibilité économique de la production.

En déposant cet accord, Inter Rhône, le Syndicat des Vignerons et l'UMVR souhaite construire un modèle viticole plus résilient, durable et économiquement viable, mais aussi éviter le désengagement d'exploitations engagées dans des démarches environnementales. « Cet accord marque une ligne rouge : la durabilité n'a plus vocation à être une charge laissée aux seuls vignerons », affirme Damien Gilles, président du Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône.

Des prix d'orientation pour une rémunération juste des producteurs

Deux commissions interprofessionnelles réunissant producteurs et négociants ont été organisées pour définir des prix d'orientation, prenant compte des coûts de production, des réalités de marché, des marges de soutenabilité économique, et des surcoûts liés aux certifications environnementales. Le tout dans l'objectif de garantir une rémunération juste des producteurs, et de maintenir la compétitivité de la filière. Des fourchettes de prix ont été prévues en fonction des différentes situations économiques.

L'accord global est prévu pour une durée initiale de deux ans, mais les familles professionnelles se réservent la possibilité de renégocier ces prix d'orientation en fonction d'évolutions significatives des coûts de production, des rendements, des conditions de marché ou de la réglementation. « Nous ne voulons pas figer le marché, nous voulons éviter qu'il se fracture tout en soutenant une production durable. Ces prix d'orientation ne sont pas des verrous, ils sont une base commune », explique Samuel Montgermont, président de l'UMVR.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Segment	Prix d'orientation équivalent au coût de production minimal	Tunnel de prix d'orientation Récolte 2025
Côtes du Rhône rouge Bio	170 €/hl	
Côtes du Rhône Villages rouge Bio	200 €/hl	
Côtes du Rhône rouge HVE	130 €/hl	130 €/hl min
		160 €/hl et au-delà
Côtes du Rhône Villages rouge HVE	155 €/hl	155 €/hl min
		185 €/hl et au-delà

« Engagement, détermination, dynamisme » : le trio de valeurs du nouveau président du Syndicat des Côtes du Rhône

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Élu le 21 décembre dernier à la tête du Syndicat Général des Côtes-du-Rhône, alors que Denis Guthmuller, président sortant mis en défaut sur son canton de Bollène ne pouvait se représenter, Damien Gilles, le nouveau n°1, a rencontré la presse à la Maison des Vins.

Il a évidemment évoqué la crise que subit le monde agricole. « C'est un contexte difficile, perturbé, unique, brutal, inédit. Trêve de fatalisme, ajoute Damien Gilles, nous devons recentrer l'appellation, rebondir. Les Côtes-du-Rhône sont une marque forte, leader de la grande distribution en France, mais aussi dans les cafés, hôtels, restaurants, chez les cavistes. La moitié de nos volumes est commercialisée dans l'Hexagone, l'autre exportée dans un contexte mondial incertain. Nous devons donc nous montrer conquérants, aller de l'avant, trouver des solutions et surtout, ne pas rester passifs. »

« Diversifier, innover », voilà les maîtres-mots, mais aussi « Vendre davantage de blanc et de rosé », préconise le président Gilles. Il cite son prédécesseur qui avait présenté son 'Plan stratégique des Côtes-du-Rhône' en évoquant la nécessité de distiller 200 000 hl pour épurer les stocks après la crise sanitaire,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

le confinement et la fermeture des bars et restaurants, d'arracher des vignes, mais aussi d'abaisser le rendement à l'hectare. Peut-être aussi pourrait-on envisager d'autres cultures : pistaches, grenades, truffes.

« Il est impératif de garantir une rémunération juste et durable pour les vignerons », insiste-t-il. Il est favorable aux prix plancher (que d'autres dénoncent en craignant un effet prix plafond). « Nous devons jouer collectif, nous entendre, nous unir, défendre ensemble nos intérêts face au changement climatique », ajoute-t-il.

Philippe Faure, le secrétaire général du Syndicat Général évoque le plan de diversification : « Face à la déconsommation du vin, nous devons déployer trois profils pour les vins blancs (vifs et frais, fruités et ronds, généreux et complexes), deux autres pour les rosés (frais et fruités). Mais aussi identifier un nouveau profil pour les rouges (qui sont et resteront l'ADN des CDR, mais en perte de vitesse). »

L'environnement est également un axe fort de développement. « Déjà 54% des surfaces et des volumes de notre production sont certifiés bio et HVE, l'objectif est d'atteindre 100% en 2035, ajoute-t-il. Nous devons donner du plaisir aux consommateurs tout en maintenant l'activité de nos vignerons. »

L'export demeure aussi un élément déterminant des Côtes du Rhône, vers les États-Unis, le Canada, la Chine, l'Allemagne, la Belgique, le Royaume-Uni et la Scandinavie. Mais aussi bientôt vers la Corée du Sud et Singapour. « Demain nous appartient, martèle Damien Gilles, reprenant le titre d'un feuilleton TV. Notre destin aussi. À nous de communiquer sur les vignobles de la Vallée du Rhône, sur Avignon notre magnifique capitale des Côtes-du-Rhône, sur l'œnotourisme dans notre appellation avec ses paysages à couper le souffle, de la Côte-Rôtie au Duché d'Uzès, en passant par Crozes-Hermitage, Rasteau, Cairanne, Beaumes-de-Venise, Lirac, Tavel ou les Costières. » Pendant trois ans, il a les cartes en main pour agir. À lui de mettre en valeur tous les atouts des Côtes du Rhône pour réussir avec l'ensemble des vignerons.

Damien Gilles élu président du Syndicat des vignerons des Côtes du Rhône

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Jeudi 21 décembre dernier, les membres du Conseil d'administration du Syndicat des Côtes du Rhône se sont réunis pour élire leur nouveau président. C'est donc Damien Gilles qui endosse désormais ce rôle et succède à Denis Guthmuller, pour un mandat de trois ans.

Enfant du territoire des Côtes du Rhône, Damien Gilles a 37 ans et il est vigneron à Pont-Saint-Esprit. Après avoir obtenu un BTS agricole viticulture-œnologie à Rodilhan et une licence professionnelle en Agriculture de précision à l'Institut Agro de Montpellier, il débute sa carrière professionnelle en tant que commercial pour du matériel agricole, puis il se forme au poste de seconde d'exploitation dans un domaine viticole en Camargue. C'est en 2011 qu'il rejoint le domaine familiale de 40 hectares.

« L'appellation Côtes du Rhône a besoin d'acteurs qui s'unissent pour défendre ses vignerons, ses produits et son image, a-t-il affirmé lors de son élection. Pour cela, nous devrons nous adapter à l'avenir et non l'inverse. Soyons visionnaires, soyons solidaires ! » Damien Gilles souhaite poursuivre les efforts de son prédécesseur Denis Guthmuller, notamment en ce qui concerne le volet régulation, innovation et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

environnement. « Je crois en l'avenir des Côtes du Rhône, a-t-il ajouté. Nous avons su gérer la nécessité de régulation de l'offre, nous travaillons sur les profils de vins et l'adaptation agroécologique au changement climatique. Je souhaite maintenant accentuer le travail sur certains points du plan stratégique des Côtes du Rhône, et surtout accompagner nos adhérents. »

La feuille de route du nouveau Président du Syndicat des vignerons des Côtes du Rhône sera dévoilée en Assemblée générale le 30 janvier 2024.

V.A.